

RÈGLEMENT D'EXÉCUTION (UE) N° 754/2013 DE LA COMMISSION
du 5 août 2013

modifiant pour la cent quatre-vingt-dix-huitième fois le règlement (CE) n° 881/2002 du Conseil instituant certaines mesures restrictives spécifiques à l'encontre de certaines personnes et entités liées au réseau Al-Qaida

LA COMMISSION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

vu le règlement (CE) n° 881/2002 du Conseil du 27 mai 2002 instituant certaines mesures restrictives spécifiques à l'encontre de certaines personnes et entités liées au réseau Al-Qaida ⁽¹⁾, et en particulier son article 7, paragraphe 1, point a), et son article 7 bis, paragraphes 1 et 5,

considérant ce qui suit:

- 1) L'annexe I du règlement (CE) n° 881/2002 énumère les personnes, groupes et entités auxquels s'applique le gel des fonds et des ressources économiques ordonné par ce règlement.
- 2) Le 23 juillet 2013, le comité des sanctions du Conseil de sécurité des Nations unies a décidé d'ajouter une

personne physique à la liste des personnes, groupes et entités auxquels s'applique le gel des fonds et des ressources économiques. Il a décidé, en outre, de modifier quatre mentions y figurant.

- 3) Il convient donc de mettre à jour l'annexe I du règlement (CE) n° 881/2002 en conséquence,

A ADOPTÉ LE PRÉSENT RÈGLEMENT:

Article premier

L'annexe I du règlement (CE) n° 881/2002 est modifiée conformément à l'annexe du présent règlement.

Article 2

Le présent règlement entre en vigueur le jour de sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Le présent règlement est obligatoire dans tous ses éléments et directement applicable dans tout État membre.

Fait à Bruxelles, le 5 août 2013.

*Par la Commission,
au nom du président,*

Chef du service des instruments de politique étrangère

⁽¹⁾ JO L 139 du 29.5.2002, p. 9.

ANNEXE

L'annexe I du règlement (CE) n° 881/2002 est modifiée comme suit:

1) La mention suivante est ajoutée sous la rubrique «Personnes physiques»:

«Abu Mohammed **Al-Jawlani** [alias a) Abu Mohamed al-Jawlani, b) Abu Muhammad al-Jawlani, c) Abu Mohammed al-Julani, d) Abu Mohammed al-Golani, e) Abu Muhammad al-Golani, f) Abu Muhammad Aljawlani, g) Muhammad al-Jawlani, h) Shaykh al-Fatih, i) Al Fatih. Date de naissance: entre 1975 et 1979. Lieu de naissance: Syrie. Nationalité: syrienne. Adresse: en Syrie en juin 2013. Date de la désignation visée à l'article 2 bis, paragraphe 4, point b): 24.7.2013.»

2) La mention «Haji Muhammad **Ashraf** (alias Haji M. Ashraf). Né le 1.3.1965. Nationalité: pakistanaise. Date de la désignation visée à l'article 2 bis, paragraphe 4, point b): 10.12.2008. Renseignement complémentaire: nom de son père: Noor Muhammad.» sous la rubrique «Personnes physiques» est remplacée par la mention suivante:

«Haji Muhammad **Ashraf** [alias a) Haji M. Ashraf, b) Muhammad Ashraf Manshah, c) Muhammad Ashraf Munsha]. Date de naissance: a) 1.3.1965, b) 1955. Lieu de naissance: Faisalabad, Pakistan. Nationalité: pakistanaise. Passeport n°: a) AT0712501 (pakistanaise, délivré le 12.3.2008, venu à expiration le 11.3.2013), b) A-374184 (pakistanaise). N° d'identification nationale: a) 6110125312507 (pakistanaise), b) 24492025390 (pakistanaise). Renseignement complémentaire: nom de son père: Noor Muhammad. Date de la désignation visée à l'article 2 bis, paragraphe 4, point b): 10.12.2008.»

3) La mention «Adil Muhammad Mahmud **Abd Al-Khaliq** [alias a) Adel Mohamed Mahmoud Abdul Khaliq; b) Adel Mohamed Mahmood Abdul Khaled]. Date de naissance: 2.3.1984. Lieu de naissance: Bahreïn. Passeport n°: 1632207 (Bahreïn). Renseignements complémentaires: a) a agi au nom d'Al-Qaïda et du Groupe libyen de combat pour l'Islam (Libyan Islamic Fighting Group) et leur a fourni un soutien financier, matériel et logistique, notamment des pièces électriques utilisées dans des explosifs, des ordinateurs, des appareils GPS et des équipements militaires; b) a été formé par Al-Qaïda au maniement des armes légères et des explosifs en Asie du Sud et a combattu aux côtés d'Al-Qaïda en Afghanistan; c) a été arrêté aux Émirats arabes unis en janvier 2007 au motif de son appartenance à Al-Qaïda et au Groupe libyen de combat pour l'Islam; d) à la suite de sa condamnation aux Émirats arabes unis à la fin de 2007, a été transféré à Bahreïn au début de 2008 pour y purger le reste de sa peine.» sous la rubrique «Personnes physiques» est remplacée par la mention suivante:

«Adil Muhammad Mahmud **Abd Al-Khaliq** [alias a) Adel Mohamed Mahmoud Abdul Khaliq, b) Adel Mohamed Mahmood Abdul Khaled]. Date de naissance: 2.3.1984. Lieu de naissance: Bahreïn. Nationalité: bahreïnienne. Passeport n°: 1632207 (bahreïnien). Date de la désignation visée à l'article 2 bis, paragraphe 4, point b): 10.10.2008.»

4) La mention «Sayf al-Adl (alias Saif Al-'Adil). Né en 1963, en Égypte. Renseignements complémentaires: a) serait ressortissant égyptien; b) responsable de la sécurité d'Oussama ben Laden. Date de la désignation visée à l'article 2 bis, paragraphe 4, point b): 25.1.2001» sous la rubrique «Personnes physiques» est remplacée par la mention suivante:

«Sayf-Al **Adl** [alias a) Saif Al-'Adil, b) Seif al Adel, c) Muhamad Ibrahim Makkawi, d) Ibrahim al-Madani]. Date de naissance: a) 1963, b) 11.4.1963, c) 11.4.1960. Lieu de naissance: Égypte. Nationalité: égyptienne. Date de la désignation visée à l'article 2 bis, paragraphe 4, point b): 25.1.2001.»

5) La mention «Fazeel-A-Tul Shaykh Abu Mohammed Ameen **Al-Peshawari** [alias a) Shaykh **Aminullah**, b) Sheik **Aminullah**, c) Abu Mohammad Aminullah **Peshawari**, d) Abu Mohammad Amin **Bishawri**, e) Abu Mohammad Shaykh Aminullah **Al-Bishauri**, f) Shaykh Abu Mohammed Ameen **al-Peshawari**, g) Shaykh Aminullah **Al-Peshawari**]. Adresse: Ganj District, Peshawar, Pakistan. Né: a) vers 1967, b) vers 1961, c) vers 1973, dans la province de Konar, Afghanistan. Autre renseignement: en détention en juin 2009. Date de la désignation visée à l'article 2 bis, paragraphe 4, point b): 29 juin 2009» sous la rubrique «Personnes physiques» est remplacée par la mention suivante:

«Fazeel-A-Tul Shaykh Abu Mohammed Ameen **Al-Peshawari** [alias a) Shaykh Aminullah, b) Sheik Aminullah, c) Abu Mohammad Aminullah Peshawari, d) Abu Mohammad Amin Bishawri, e) Abu Mohammad Shaykh Aminullah Al-Bishauri, f) Shaykh Abu Mohammed Ameen al-Peshawari, g) Shaykh Aminullah Al-Peshawari]. Nationalité: afghane. Date de naissance: a) vers 1967, b) vers 1961, c) vers 1973. Lieu de naissance: village de Shunkrai, district de Sirkanay, province de Kounar, Afghanistan. Adresse: district de Ganj, Peshawar, Pakistan. Date de la désignation visée à l'article 2 bis, paragraphe 4, point b): 29.6.2009.»